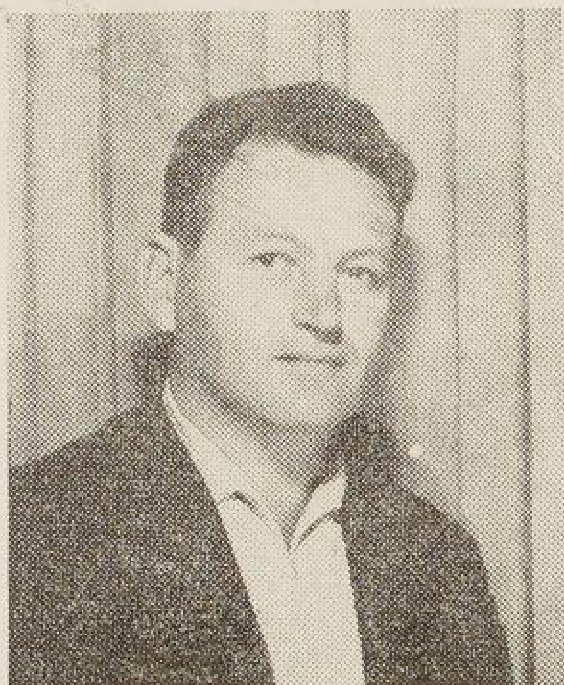
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 25 NOVEMBRE 1962
22e circonscription - 17e arrondissement (Ternes-Monceau)



Robert FOST

ÉLECTRICES,
ÉLECTEURS,

Les Républicains les plus conscients de la 22e circonscription ont donné **2.655** voix au candidat Communiste et à son suppléant. Nous vous en remercions chaleureusement.

Mais la bataille ne fait que commencer

Il s'agit de savoir si les démocrates s'inclineront devant la coalition réactionnaire que représente l'U.N.R., et s'ils laisseront la France glisser vers le fascisme, ou s'ils sauront s'unir pour résister à l'emprise du pouvoir personnel, et créer les conditions de l'instauration d'une démocratie véritable.

DISCIPLINE RÉPUBLICAINE

Avec 4 millions de voix, le Parti communiste Français arrive de loin en tête des formations démocratiques. Il a démontré une fois de plus qu'il était le bastion de la démocratie.

Seuls candidats Républicains de la circonscription, **Robert FOST** et **Jean PIEL,** doivent recueiliir les suffrages de ceux qui veulent faire barrage à l'U.N.R. **SANGLIER,** candidat inconditionnel du pouvoir.

PAS D'ABSTENTION

POUR :
— **DE MEILLEURES CONDITIONS DE VIE ;**
— **LA LAICITE ;**
— **LA PAIX ;**
NE DISPERSEZ PAS VOS VOIX, NE VOUS ABSTENEZ PAS !

LE DANGER FASCISTE NOUS MENACE

SOCIALISTES, RADICAUX DEMOCRATES de toutes tendances,
VOTEZ EFFICACEMENT :

Votez Robert FOST

CANDIDAT DU PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS, désigné au premier tour par le suffrage universel pour être le **candidat d'Union des REPUBLICAINS et des DEMOCRATES.**



Jean PIEL

ATTENTION : Cette circulaire ne peut être utilisée comme bulletin de vote. Tout bulletin taché ou rayé sera nul. N'écrivez rien sur votre bulletin de vote, ne rayez aucun des noms sous peine de nullité de votre bulletin de vote.

VU LE CANDIDAT,

S.G.P. — 5, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris, (9e).